

Réunion du 10 février 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : M. André ERBS ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à M. Thierry CARBIENER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY
- Excusé(s) : M. CAHN Mathieu
- Absent(s) : M. DEBES Vincent, Mme HOLDERITH Nadine, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Bernard FISCHER

CD/2020/007

A72020_2020_01_24_007

050 - Fonctionnement de l'Assemblée

Modification des délégations du Conseil Départemental à la Commission Permanente

Le Conseil Départemental, après en avoir délibéré, décide de donner délégation à la Commission Permanente pour :

- prendre les décisions et actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) pris en application de l'article L.1115-4, de l'article L.1115-4-1 et de l'article L.1115-4-2 du CGCT ;
- approuver, modifier et résilier les conventions à conclure avec une commune ou un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre en application de l'article L.1511-3 alinéa 4 du CGCT visant à déléguer au Département la compétence pour octroyer, sur le territoire de ladite commune ou ledit EPCI, tout ou partie des aides en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles ;
- approuver, modifier et résilier les conventions relatives aux modalités de fonctionnement des collèges qui n'emportent pas attribution d'un avantage financier et ne sont pas relatives au budget des collèges.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	35
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	Mme Françoise BEY, M. Eric ELKOUBY, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF	7

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200210-
lmc1135953-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/02/20